

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2004 Numéro 11

Juillet 2004

Sommaire :

Au conseil municipal	2 à 7
Résultats élections européennes	8
Ecole	9
Vie associative	10 à 11
Animations estivales	12
Bibliographie	14
Commémoration de la Croix de la Mine	15
État Civil	16

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, avant le 1er octobre 2004.

- à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.11 €.

EDITORIAL

C'est l'été (au moins au calendrier), et le dernier jour de classe marque le vrai début des vacances. Sans doute faudra-t-il profiter de la fermeture de l'école pour y faire quelques travaux pendant l'absence des enfants. Vous trouverez en pages intérieures le calendrier des diverses manifestations qui se dérouleront à St Dizier Leyrenne durant ces deux mois, moments de rencontres où ceux qui restent retrouvent ceux qui viennent, dans une ambiance de fête.

L'an dernier se tournait à St Dizier Leyrenne un film de court métrage. Nous avons appris trop tard sa diffusion sur Arte (à 0h30 dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet) pour pouvoir l'annoncer largement, mais je sais que quelques-uns ont pu le voir. Pour les autres, une projection en salle est prévue au cinéma de Bourganeuf, soit le 19 soit le 21 septembre, en présence du réalisateur et de membres de l'équipe de tournage : je pense que nous y serons nombreux. Un DVD du film nous est envoyé qui sera mis à la disposition de ceux qui le désirent à la bibliothèque.

En attendant, permettez-moi de souhaiter bienvenue à ceux qui viennent, et bonnes vacances à tous.

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

Vie de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère



Durant le deuxième trimestre 2004, la Communauté de Communes a poursuivi le développement de son activité, développement qui se caractérise par l'élargissement de son champ de compétence et par le recrutement d'une chargée de mission supplémentaire.

1. ELARGISSEMENT DU CHAMP DE COMPETENCE.

Le 17 mai 2004, lors de sa dernière réunion à ST JUNIEN LA BREGERE, le Conseil Communautaire a voté deux modifications statutaires :

- l'extension de la compétence en matière d'habitat.
- Et la prise de compétence relative à la protection du petit patrimoine rural.

Elargissement de la compétence en matière d'habitat.

Jusqu'alors, la Communauté de Communes était compétente en matière de logement social en faveur des personnes défavorisées. Ainsi est-elle intervenue pour le programme HLM (rue du Billadour à BOURGANEUF) et pour la construction actuellement en cours de 4 pavillons HLM à MASBARAUD.

Concernant ce dernier programme, la Communauté de Communes verse 7.5 % du montant des travaux et accorde sa garantie pour le remboursement de 122 500 € soit 50 % de l'emprunt de 245 000 € que l'Office Public Départemental de HLM contracte auprès de la Caisse des Dépôts.

Comme une demande locative croissante se manifeste et que l'Office Public de H.L.M. (actuellement unique partenaire de la Communauté) connaît des retards dans sa programmation, la Communauté a souhaité collaborer avec d'autres organismes afin de réaliser des logements locatifs (toujours en étroite collaboration avec les élus locaux.)

Prise de compétence en matière de petit patrimoine rural non protégé.

Elle vise à préserver et à faire connaître ce petit patrimoine à condition que celui-ci soit :

- visible du domaine public,
- proche d'un axe de communication,
- participe à l'identité du territoire,
- présente un caractère unique ou spécifique du territoire,
- et soit situé de préférence sur le domaine public.

Une collaboration entre l'Association « Leyrenne Patrimoine » et la Communauté de Communes s'avère donc indispensable.

Ces deux modifications statutaires sont évidemment soumises à l'approbation de chacun des Conseils Municipaux des 19 communes.

2. LA COMMUNAUTE ET LE PROBLEME DES ORDURES MENAGERES

La Communauté a financé l'acquisition de containers qui vont être installés sur le territoire de la commune de ST DIZIER (à l'initiative du personnel du SIVOM chargé de la collecte).

Le SIVOM intervient, certes, sur un territoire qui dépasse celui de la Communauté mais ses problèmes la concernent forcément. Ils tiennent essentiellement à la fermeture prochaine de la décharge de FAUX MAZURAS et accessoirement au succès de la déchetterie de MASBARAUD.

La Déchetterie de MASBARAUD

Depuis son entrée en fonction (courant 2003), elle a reçu (en 2003) 3 100 entrées soit en moyenne 25 visites par jour.

Elle a traité sur cette période 2003 environ :

- 785 m3 de ferrailles
- 210 m3 de cartons
- 2 040 m3 d'objets encombrants
- 800 m3 de déchets verts
- 181 m3 de gravats etc.



Quant au coût de ce service, il n'est actuellement pas possible de le déterminer avec exactitude.

La fermeture de la décharge de FAUX MAZURAS

Cette fermeture, prévue pour la fin de l'année, obligera :

⇒ À réhabiliter le site de FAUX MAZURAS (une estimation partielle du coût de cette réhabilitation est de 152 000 €.)

⇒ À adhérer au SIERS

Le SIVOM à la tête duquel vient d'être nommé un nouveau directeur est actuellement en discussion avec le directeur du SIERS afin d'établir les conditions dans lesquelles il devra conduire et faire traiter ordures et déchets à NOTH.

La tâche du SIVOM est d'autant plus complexe et onéreuse que, sur le territoire de la Communauté, existent plus de 200 résidences secondaires pour lesquelles le service d'enlèvement doit être organisé quand bien même ces résidences s'avèrent inhabitées.

De tout ceci, il ressort que la facture concernant les ordures ménagères et les déchets ne peut qu'augmenter.

La recherche de solutions novatrices s'impose !

3. RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE DE MISSION O.P.A.H.

Mme Géraldine DEVAUX a pris ses fonctions au sein de la Communauté. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) de la Communauté de Commune de Bourganeuf-Royère de Vassivière est entrée en phase opérationnelle depuis le mois d'avril 2004.

Les propriétaires désirant réaliser des travaux dans leur(s) logement(s) peuvent rencontrer Mme DEVAUX, chargée de mission O.P.A.H, pour obtenir des renseignements et conseils d'ordre technique (aménagement des logements, travaux à réaliser, normes à respecter, obligations d'urbanisme), financier, et administratif (assistance technico-administrative pour la constitution et le suivi des dossiers de demande de subvention en lien direct avec les organismes) sur les questions d'amélioration de l'habitat.

Le calendrier précis des dates des permanences est affiché dans toutes les Mairies. En dehors de ces permanences, il est recommandé de contacter la communauté de communes au 05.55.54.04.95 pour fixer un rendez vous.

BOURGANEUF : 34, rue de Verdun (local O.P.A.H.) tél : 05 55 64 45 60	Tous les lundis de 14 h à 17 h
St DIZIER LEYRENNE salle de la Mairie tél : 05 55 64 40 30	Le 2ème mardi du mois de 14 h à 16 h

Au Conseil Municipal

Travaux de voirie

Réfection partielle de la VC4 de Baloumier	4 950.00 €
Réfection de la route du Soleil Levant dans le lotissement	2 900.00 €
Assainissement à l'extrémité de la route du Soleil Levant	440.00 €
Aménagement d'une allée dans le cimetière	1 700.00 €
Réfection de la VC 19 du Petit Montabarot	2 600.00 €
Réfection partielle de la VC 14 de la Valette du carrefour entre la VC 14 et la VC 17 de Pommerolles jusqu'au mur de la maison « meunier dans le village de la Valette ».	4 500.00 €
Réfection de la VC 14 de la Valette et de la VC 17 de Pommerolles entre la RD 43 (Pont Rouge) et la RD 61.	19 500.00 €

Subventions

Une subvention de 9 193 € (24.64 %) est accordée à la commune de St Dizier Leyrenne au titre du F.D.A.E.C. (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) pour les travaux suivants :

Élargissement du chemin de chez Buisson au lieu-dit « la Gare » (13 678.37 €)

Aménagement du chemin rural de Malépine. (16 485.39 €)

Assainissement pluvial dans le village de Pradeix. (2 289.04 €)

Aménagement de voirie dans le village de Lécurette. (1 257.50 €)

Aménagement du village de Baloumier. (2 213.10 €)

Aménagement du village de Pommier. (1 387.47 €)

Travaux non éligible cette année : prolongement de l'enduit rue de la Pose.



Une subvention de 12 250 € est accordée pour la réfection de la route forestière du Pont de Murat. (fonds européens : 60 % des travaux).

Changement de statuts de la Communauté de Communes

Élargissement de la compétence habitat de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes s'est réuni le 17 mai et a délibéré favorablement sur deux modifications statutaires d'importance :

L'extension de la compétence en matière d'habitat

Et la prise de compétence relative au petit patrimoine

Comme ces délibérations doivent faire l'objet d'un vote à majorité qualifiée des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes, conformément à l'article L.5211-20 du Code Général de Collectivités Territoriales, dont tiendront compte les services préfectoraux pour valider les modifications statutaires,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- Reconnaît d'intérêt communautaire l'intervention de la Communauté de Communes sur des opérations conséquentes de réhabilitation en vue d'accroître l'offre locative publique, notamment sociale, sur le territoire communautaire.
- Dit que cette modification statutaire ne pourra s'appliquer que dans les conditions énoncées précédemment.
- Approuve la rédaction de la compétence en matière d'habitat, présentée précédemment.
- Dit que l'ensemble des modifications prendra effet à compter de la notification des arrêtés s'y afférant par les services préfectoraux.

- Approuve le seuil d'intervention de la Communauté de Communes pour les opérations de rénovation des bâtiments communaux, soit 100 000 € TTC.

- Dit que ce seuil pourra être révisé annuellement le cas échéant.

- **Et décide** d'étendre les compétences actuelles de la Communauté de Communes de Bourganeuf Royère de Vassivière aux éléments de petit patrimoine rural non protégé, entrant dans le champ d'actions défini par le plan de restauration valorisation annuel

- Dit que le plan de valorisation restauration sera établi par le groupe de travail petit patrimoine et revu chaque année,

- Dit que l'ensemble des modifications prendra effet à compter de la notification et des arrêtés s'y afférant par les services préfectoraux.

Attribution des subventions



Ecole de musique.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre en date du 18 mai 2004 par laquelle M. le Président du Conseil Général de la Creuse souhaite que la commune participe financièrement au fonctionnement de l'Ecole de Musique du Département de la Creuse. (2 élèves de St Dizier fréquentent l'ENM)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de fixer à 160 € le montant de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole de Musique.



ACCA st Dizier Leyrenne (chasse)	305 €
F.O.L. de la Creuse U.F.O.L.E..A.	45 €
G.V.A. Bourganeuf	90 €
JMF du Limousin	500 €
Leyrenne Athletic Club	1 500 €
Société de Pêche	305 €
Les Fils d'Argent	765 €
Tennis Club de la Leyrenne	765 €
Thuret Voyage	550 €
Comité des fêtes	2 400 €
CATAM de St Dizier	100 €
FNACA	50 €
Le "Souvenir Français"	50 €
ASS St Dizier Leyrenne	2 250 €
Amicale des sapeurs pompiers	50 €
Les Amis de l'Ecole Laïque (A.E.L.) La municipalité a réglé en mars 2004 une facture d'un montant de 612.01 €, récupérable sur la subvention accordée.	155 €
Classe de découverte (C.C.A.S.)	1 373 €
C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)	3 500 €
Leyrenne Patrimoine	765 €
A.D.P.E.P. (Pupilles)	45 €
Collège Jean Picart le Doux	190 €
U.S.E.P.	130 €
TOTAL	15 883 €

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -

Rappel : il est interdit de déposer des ordures ménagères aux points d'apport volontaire et des objets ou déchets encombrants suite à un déménagement, par exemple. La déchetterie intercommunale de MASBARAUD est gratuite pour les habitants de la commune.

Pour tout renseignement : Le SIVOM au 05 55 64 11 00 La déchetterie au 05 55 64 26 56

Pharmacie de St Dizier Leyrenne



Gardes du 2ème semestre
du 12 au 18 juillet 2004 inclus
du 23 au 27 août 2004 inclus
du 25 septembre au 1er octobre 2004 inclus
du 2 au 5 novembre 2004 inclus
du 20 au 21 novembre 2004 inclus
du 20 au 26 décembre 2004 inclus

Horaires d'ouverture	
Lundi	14 h - 19 h
Mardi au vendredi	9h – 12h 14h – 19h
Samedi	9h- 12h30

Le Réseau Santé Limousin : une démarche partenariale, une organisation territoriale pour une prise en charge globale.

Une réunion d'information des habitants du bassin de vie de Bourgneuf concernant l'élaboration d'un réseau de santé a été organisée dans la salle du Conseil Municipal mardi 29 juin à 20h30. Le Syndicat national des médecins de groupe, la Caisse des dépôts et consignations et la Mutualité française, ont présenté un projet qu'ils souhaitent partager avec nous.

Ces trois partenaires proposent d'expérimenter une organisation différente pour mieux prendre en charge la santé des citoyens sur des territoires donnés. De nouvelles manières de fonctionner permettront de répondre à leurs besoins et à leurs attentes (difficultés d'accès à certains services de santé, délai d'attente pour obtenir un rendez-vous, professionnels de santé surchargés et découragés...) et d'affronter les défis des prochaines années (développement des maladies chroniques, vieillissement de la population, manque de professionnels de santé dans certains territoires...).

Il s'agit par exemple de permettre à la population et aux professionnels d'exprimer leurs préoccupations et de trouver ensemble des réponses adaptées. Nous nous intéresserons à tous les aspects de la santé, de la bonne santé à la maladie et à ce qui l'entoure. Ainsi, pendant plusieurs mois, nous serons amenés à construire le réseau de santé du bassin de vie de Bourgneuf.

Les participants à cette réunion (représentants d'associations, délégués de la MSA, mutualistes, participants individuels) ont été très intéressés par les échanges qui ont eu lieu. Ils seront sollicités pour participer à ce projet.

Outre Bourgneuf, deux autres sites du Limousin sont impliqués dans cette démarche : Brive pour la Corrèze et le bassin de vie de « Bellac, le Dorat, Magnac-Laval » pour la Haute-Vienne. Ainsi, pourront être définis et mis en place des outils adaptés aux caractéristiques et aux besoins locaux.

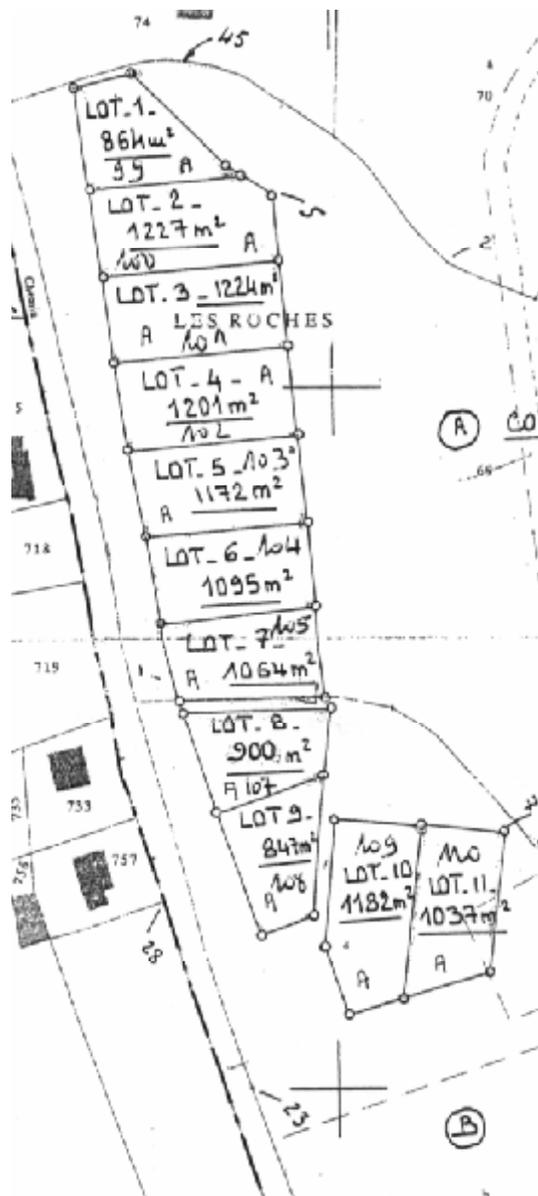
Ce réseau permettra une meilleure prise en charge de la santé des personnes vivant dans chacun de ces territoires.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ou participer à de prochaines réunions, vous pouvez contacter l'association de préfiguration du réseau de santé Limousin : 1 rue Martial Pradet à Limoges – téléphone : 05.55.34.18.17. Permanence tous les matins de 9h30 à 12h30 ou par télécopie : 05.55.79.01.41 ou par courrier électronique : rsl@resalim.net



Lotissement « des Roches »

Mise en vente de 11 lots
 au prix de 8,92 € le m² HT soit 10.67 € TTC
 Pour tout renseignement complémentaire
 adressez-vous à la mairie.



Plan d'eau



camping

Stade



- **Terre végétale.**

Le lotissement vient de débuter, la terre végétale retirée sera mise en vente à la fin du chantier (fin juillet). Une liste de demandeurs sera établie à la mairie. Le prix d'un camion de 8 à 9 m³ a été estimé à 100 € HT (coût du transport et main-d'œuvre 50 € et coût de la terre 50 €).



**Vous déménagez ? Vous changez de locataires ?
 Vous achetez une maison sur la commune ?
 Informez la mairie pour que les services municipaux puissent
 effectuer le relevé des compteurs d'eau. Merci.**



Elections Européennes 2004

**8 circonscriptions interrégionales, scrutin proportionnel à un tour.
Seuil de répartition des sièges : 5% des suffrages exprimés,
78 sièges à pourvoir, durée du mandat 5 ans.**

Nord-ouest : (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie) **12 sièges**

Ouest : (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) **10 sièges**

Est : (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine) **10 sièges**

Massif-Central-Centre : (Auvergne, Centre, Limousin) **6 sièges**

Sud-Ouest : (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) **10 sièges**

Sud-Est : (Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes) **13 sièges**

Ile-de-France : 4 sièges

Outre-mer : 3 sièges

RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES

région centre

	St Dizier Leyrenne		Département		Région centre	
	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits
Inscrits	714	100,00%	100 723	100,00%	3 235 943	100,00%
Abstention	381	53,36%	55 996	55,59%	1 767 622	54,62%
Votants	333	46,64%	44 727	44,41%	1 468 321	45,38%

	St Dizier Leyrenne		Département		Région centre	
	Nombre	% votants	Nombre	% votants	Nombre	% votants
Blancs Nuls	18	5,41%	1978	4,42%	58 500	3,98%
Exprimés	315	94,59%	42 749	95,58%	1 409 821	96,02%

Liste conduite par	Nuance	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés	Sièges
M. Brice HORTEFEUX	UMP	49	15,56%	8 730	20,42%	287 085	20,36%	2
M. Claude JAFFRES	XD	0	0,00%	101	0,24%	5 443	0,39%	
M. Dominique MAILLOT	XG	4	1,27%	293	0,69%	12 809	0,91%	
Mme Catherine GUY-QUINT	PS	128	40,63%	15 475	36,20%	440 249	31,23%	3
Mme Dominique NORMAND	VE	23	7,30%	2 295	5,37%	88 457	6,27%	
M. Jean VERDON	FN	28	8,89%	3 104	7,26%	135 929	9,64%	
M. Daniel GENESTE	PC	29	9,21%	2 915	6,82%	87 654	6,22%	
M. J.Paul TONNIEAU	DV	0	0,00%	47	0,11%	2 159	0,15%	
Mme Anne LECLERC	XG	4	1,27%	1 313	3,07%	38 070	2,70%	
M. Gérard VILLELE	DV	0	0,00%	0	0,00%	284	0,02%	
M. Guillaume PELTIER	DD	23	7,30%	2 702	6,32%	93 301	6,62%	
Mme Martine TALON	DV	0	0,00%	392	0,92%	15 000	1,06%	
Mme Françoise LAVERGNE	CP	14	4,44%	1 601	3,75%	33 995	2,41%	
M. N.Salvatore MORGILLO	DV	0	0,00%	1	0,00%	102	0,01%	
Mme Nicole GAUDRY	DV	0	0,00%	80	0,19%	2 785	0,20%	
Mme Isabelle VELASQUE	DV	3	0,95%	710	1,66%	25 965	1,84%	
Mme Janelly FOURTOU	UDF	10	3,17%	2 990	6,99%	140 477	9,96%	1
M. Thomas LE BAUZEC	DD	0	0,00%	0	0,00%	57	0,00%	



Comme chaque année, les élèves du cours moyen sont partis une semaine en classe de découverte. Cette fois-ci, leur destination était la mer. Au cours d'une semaine chargée, ils ont pu s'initier au plaisir de la pêche dans les

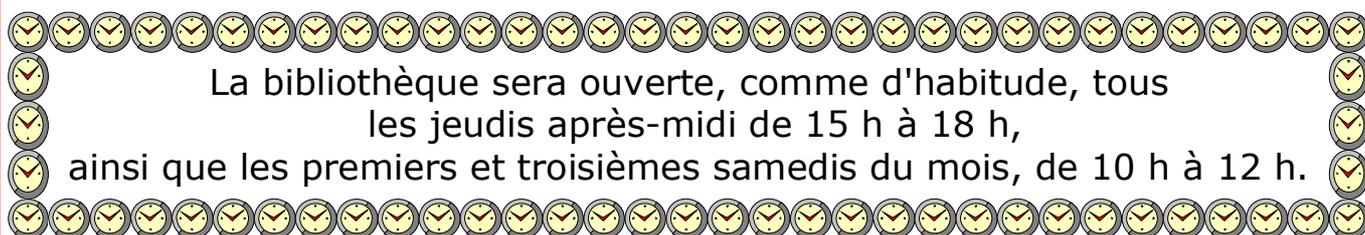


rochers, à la réalisation d'un aquarium, et enrichir leurs connaissances au cours de nombreuses visites : marais salants, port de pêche, cité fortifiée de Brouage, chantier de l'Hermione, corderie royale de Rochefort, aquarium et musée maritime de La Rochelle, zoo de La Palmyre, phare de La Coubre. Ils ont pu également faire la connaissance de leurs camarades de l'école du Theil qu'ils retrouveront en 6ème au collège de Bourgneuf ou de Bénévent.

Effectifs provisoires pour l'année 2004-2005

Isabelle PALOMERA	Petite section	16 élèves
Florence SCOTT	Moyenne et grande section	26 élèves
Pascale GUILLAUMOT	C. P. C.E.1	19 élèves
Alain BOURDEAUX	C.E.1, C.E.2	21 élèves
Michel LAROCHE	C.M.1, C.M.2	20 élèves

Bibliothèque municipale



La bibliothèque sera ouverte, comme d'habitude, tous les jeudis après-midi de 15 h à 18 h,

ainsi que les premiers et troisièmes samedis du mois, de 10 h à 12 h.

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 18 juillet	Commémoration des massacres de Murat et de la Croix de la mine	Salle de la Mairie
Mardi 20 juillet	Don du Sang	Salle de la mairie
Du 26 juillet au 08 août	<i>Leyrenne Patrimoine</i> : Exposition de photos de la Communauté de Communes	Salle de la mairie
Samedi 31 juillet	<i>Pêche</i> : Concours de pétanque	Stade
Samedi 31 juillet et dimanche 1er août	<i>Comité des fêtes</i> : Fête de St Dizier Brocante, Course cycliste, fête foraine, chars, Feu d'artifice etc...	Place Salle des fêtes Plan d'eau
Samedi 7 août	<i>Tennis</i> : Festival d'accordéon pour les 10 ans du club, repas dansant	Salle des fêtes
Dimanche 8 août	<i>AEL</i> : 1er Rallye touristique	Cour de l'école
Dimanche 22 août	Comité des fêtes : Concours de pêche	Plan d'eau
Dimanche 29 août	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 12 septembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
18 et 19 septembre	Journées du patrimoine	Salle des fêtes
Dimanche 19 septembre	<i>LAC</i> : Tour de la Commune	Salle des fêtes
Samedi 9 octobre	<i>Foot</i> : repas	Salle des fêtes
Dimanche 17 octobre	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 24 octobre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 31 octobre	<i>Comité des fêtes</i> : Soirée Halloween	Salle des fêtes
Dimanche 7 novembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 13 novembre	<i>Fils d'Argent</i> : Théâtre	Salle des fêtes
Dimanche 21 novembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes





A.E.L. (section Bridge)

Les joueurs de bridge de St Dizier Leyrenne se réunissent tous les jeudis à la salle des fêtes de 14 heures à 17 heures (petite salle)
 Tout le monde peut apprendre à jouer au bridge !
 Si vous voulez découvrir ce jeu prenez contact avec
 M. Roger LEBECQ au 05 55 64 43 95
 Ou M. Jean LAROCHE au 05 55 64 40 95



A.E.L. (section gymnastique volontaire)

Tous les lundis à 19 heures à la salle des fêtes
À partir de la mi-septembre
 Pour tout renseignement contacter
 Carole FAURE au 05 55 64 35 14.



Pour continuer à
 préparer le Téléthon
 2004
 nous organisons une
 réunion
le mardi 27 juillet
salle de la mairie
À 20 heures 30

Visite du Généthon

L'Association Française contre les Myopathies, organisatrice depuis 17 ans du TELETHON, a permis grâce aux fonds récoltés la création d'un centre de recherche sur les maladies génétiques, le GENETHON.

Celui-ci se visite, sur réservation uniquement, habituellement le mercredi. La visite en est également possible, toujours sur réservation, le jour de la fête de la science, cette année le 16 octobre. Nous avons retenu cette date pour la coordination de la Force T creusoise : un voyage en car va donc être organisé pour tous ceux qui, ayant participé au TELETHON, aimeraient toucher du doigt les réalisations qui en ont découlé. Une participation aux frais (que nous nous efforcerons de minimiser) sera à prévoir. Merci aux personnes intéressées de se faire connaître dès à présent en mairie. Nous serons en mesure de donner plus de précisions à la rentrée.

ANIMATIONS ESTIVALES Á ST DIZIER LEYRENNE



SAMEDI
31 JUILLET
DIMANCHE
1er AOÛT

Samedi

De 8 h à 18 h

Brocante, vide grenier

Renseignements au
05.55.64.40.24

16 h 30

Election de MINI- MISS

17 h 30

SPECTACLE DE DANSE

A partir de 22 h 30

BAL GRATUIT avec

élection de Miss

ST DIZIER LEYRENNE

Sur la place les deux jours :

FETE FORAINE (Manège
enfants, Mini Skooter, Grand
Skooter, tirs,...) BUVETTE,
GRILLADES, FRITES...



Fête Annuelle

Organisée par le Comité des fêtes

Dimanche

15 h à 17 h

course cycliste

17 h 30

Défilé

« St Dizier au temps de
la Renaissance »

20 h : Repas

(Salade de Gésiers, Jambon Braisé,
Haricots verts, Fromage, Dessert)

Adulte 13€, Enfants 6 à 12 ans 7€,
- 6 ans gratuit

Sur Réservation avant le 26/07/04
au 05.55.64.46.72 / 05.55.64.42.08

22 h 30

FEU D'ARTIFICE

A partir de 23 h

Bal Gratuit



IR.NS

Samedi
7
Août
2004

GRAND FESTIVAL D'ACCORDEON



Organisé par le Tennis Club de la Leyrenne
pour les 10 ans du Club

à partir de 14 h 30 jusqu'à 1 heure du matin



Salle des fêtes et chapiteau



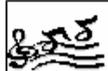
Avec la grande vedette de
l'accordéon

Louis CORCHIA



Accompagné par
l'orchestre de
**Pascal
TERRIBLE**

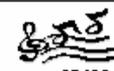
Et
Sébastien FARGE
Aurélien SCHNEIDER
Philippe BESSE
Henri COETTE
Nadine POUILLIER



Entrée 15 €

Réservations au 05 55 64 40 28 ou 05 55 64 42 41

Plateau repas 6 €



IR.NS.

1^{er} RALLYE TOURISTIQUE



DÉCOUVREZ DU TERRITOIRE

L'Association Les Amis de l'Ecole Laïque organise son 1^{er} Rallye Touristique qui se déroulera **Dimanche 08 août 2004** dans notre magnifique région

le thème : la Pierre

Le départ aura lieu à 9 h 00 précise, Place de ST DIZIER LEYRENNE

La journée se déroulera en 4 étapes :

- 1) le matin le Rallye avec questionnaire et jeux.
- 2) Repas (prévoir VOTRE PIQUE-NIQUE),
- 3) Suite du Rallye,
- 4) En Soirée remise des Prix, pot de l'amitié et PAELLA (rendez vous sur la place de St Dizier Leyrenne à 18 h)

Venez avec vos enfants, votre famille, vos amis pour passer un agréable moment de détente. (Ce n'est pas une course de voiture, mais un parcours éducatif en respectant les limitations de vitesse).

Le nombre de voitures est limité, alors soyez les premiers pour vous inscrire.

Matériel indispensable :

Une voiture en état de marche, avoir un bon copilote, un zest d'humour et de bon sens.

Des stylos, scotch, colle, mètre, calculatrice, ficelle, cartes routières, crayons de couleur, roue de secours, GPS ou boussole.

ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS BONNE HUMEUR, SOURIRE ET ESPRIT SPORTIF...

✂

Bulletin d'inscription au Rallye Touristique

1 Bulletin d'inscription pour 1 voiture, maximum 5 personnes /voiture.

EQUIPAGE 2 PERSONNES 30 €

NOM..... PRENOM.....

NOM..... PRENOM.....

PERSONNE SUPPLEMENTAIRE 12€/pers.

NOM..... PRENOM.....

NOM..... PRENOM.....

Numéro de téléphone portable :

1 équipage * 30€ + Personnes sup * 12€ = Chèque à l'ordre de A.E.L.

Enfant de moins de 12 ans gratuit. Talon de réponse à retourner à COURBET Pascal, AEL, 7 Pradeix,
23400 ST DIZIER LEYRENNE

JOURNEES DU PATRIMOINE

18 et 19 SEPTEMBRE 2004

Samedi 18 septembre

Randonnée des vieux métiers

Départ : Rendez-vous sur la place à 14 heures

Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

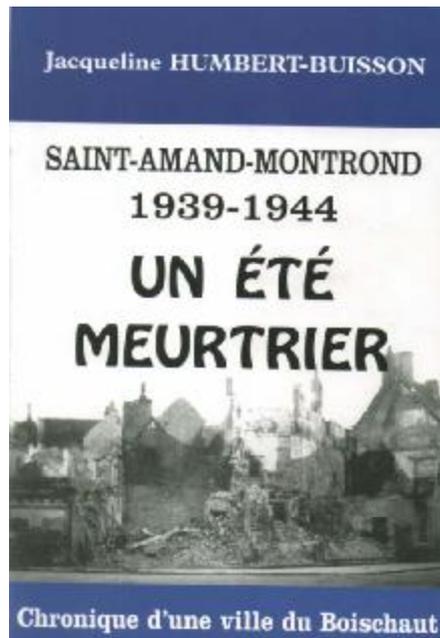
EXPOSITION

Salle de la mairie

Reproductions d'actes anciens citant des métiers disparus.

Bibliographie

Extrait du courrier de Mme HUMBERT BUISSON à M. GUILLAUMOT, maire de St Dizier Leyrenne.
"...J'ai terminé mon livre sur les événements qui se déroulèrent à Saint Amand Montrond et dans votre commune au cours de l'été 1944."..." Je parle bien sûr abondamment des événements de Chauverne et de la Compagnie Surcouf et je pense qu'il pourra intéresser beaucoup de vos compatriotes. J'intitule d'ailleurs un chapitre . La Surcouf chez les Caurouges."



Jacqueline HUMBERT BUISSON vous fait plonger au cœur de ces journées tragiques et de tout un été où la paisible petite ville va connaître des événements tragiques. La ville a été livrée à un « gauleiter » tueur fou et alcoolique et ses habitants vont vivre dans la terreur et l'incertitude du lendemain.

Vous rencontrerez des personnages hors du commun et vous vivrez avec eux des moments extraordinaires où parfois la réalité dépasse la fiction.

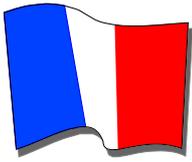
Vous ferez connaissance avec des hommes et des femmes qui vont tout sacrifier pour que leur petite patrie retrouve sa liberté et sa sérénité.

Soixante ans, c'est une vie, soixante ans c'était hier. Le temps est venu pour se souvenir et pour comprendre.

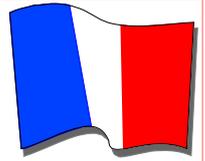
Format 165 X 240 - 306 pages - cousu. Nombreuses photographies et documents d'époque.

Quelques exemplaires sont en dépôt à la mairie de St Dizier Leyrenne et en vente à la librairie COTIN de Bourganeuf (25 €) toutefois si vous désirez recevoir cet ouvrage, prière de retourner vos nom et adresse accompagnés d'un chèque de 25 euros à :

Mme J. BUISSON - 13 rue de Beurivage - 03100 LAVAUT-Ste-ANNE



COMMEMORATION DE LA CROIX DE LA MINE ET DE MURAT



Chaque année, depuis la Libération, la Commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'École de la Garde pour célébrer les souvenirs :

- Du massacre de maquisards à la Croix de la Mine le 19 juillet 1944
- Du massacre d'élèves de l'École de la Garde et de maquisards au village de Murat le 20 juillet 1944.

La cérémonie de commémoration aura lieu cette année

le dimanche 18 juillet

Comme l'année dernière, la Fanfare de Bourgneuf apportera, par sa présence, une note musicale à cette commémoration.

Le rassemblement se fera à la Mairie de Saint Dizier Leyrenne, à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30 et celle de Murat à 11 H 30 environ.

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT



Le dimanche 18 juillet 2004, après la journée souvenir du massacre de la Croix de la Mine et celui du Pont de Murat en matinée, la Fanfare Municipale de Bourgneuf donnera aux alentours de **16 heures un concert sous les tilleuls de la place de St Dizier Leyrenne** ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Les musiciens de la société de musique de Bourgneuf vous invitent à découvrir le programme, qui, d'année en année, s'enrichit de nouveaux rythmes et de nouvelles compositions.

État civil

Naissance

Anaïs, Chloé AUMENIER née le 22 mai 2004

Élodie CHABROUX née le 15 juin 2004

Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux au bébé.

Mariage

Sébastien, Jacques, Jean GAMEL
et Muriel, Adrienne, Madeleine MAREIX
le 26 juin 2004

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur

Décès

Mme Lucie GOUMY épouse TOURRADE (93 ans)

Mme Marinette, Joséphine CAMPISTRON épouse CHAUMONT (88 ans)

M. André CHOPINAUD (78 ans)

M. André, Gabriel MAYNE (84 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Déposez vos petites annonces à la Mairie

1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

avant le
1er octobre 2004

Pensée...

« Il est facile de se critiquer.
Dérisoirement. C'est pourquoi
il vaut mieux laisser
ce plaisir aux autres »

Georges Perros